PRÉFECTURE DE LA MARTINIQUE

09/2018

LISTE ALPHABÉTIQUE DES MÉDECINS AGRÉÉS CHARGÉS DU CONTRÔLE DE L'APTITUDE À LA CONDUITE AUTOMOBILE

<u>NB</u>: Le choix d'un médecin de la liste ci-dessous suppose que l'usager n'a commis aucune infraction liée à la consommation d'alcool ou de stupéfiants.

Pièces à fournir:

- ◆ Cerfa 14880*02 Demande de visite médicale dûment remplie en 2 exemplaires ; disponible sur https://www.service-public.fr ou sur le site internet de la préfecture de Fort de France, à l'adresse suivante: http://martinique.pref.gouv.fr/Demarches-administratives/Permis-de-conduire/Controle-medical
- ◆ La somme de 36,00€ à verser au médecin agréé exerçant en cabinet
- ♦ Permis de conduire ou relevé d'information ou arrêté de suspension ou d'annulation du permis de conduire (*)
- ◆ Pièce d'identité

NOM DU PRATICIEN	ADRESSE DU CABINET	COORDONNÉES
Docteur BELLON Charles-Henri	Résidence Grand village – Terreville Immeuble Gaïac - 97233 SCHOELCHER	2 05 96 52 06 69
Docteur BUCHER Albert	36, avenue JEAN JAURES FORT DE FRANCE	2 05 96 70 50 42
Docteur CABRERA Michel	4 Rue Joseph LAGROSILIERE 97215 RIVIERE SALEE	2 05 96 68 19 07
Docteur DEBLAY Thierry	Centre médical Les Lauriers Cité Mansarde–Face ECOMAX - Rue des Epineux 97231 LE ROBERT	2 05 96 65 62 20
Docteur DINTIMILLE Michel	9 rue Gueydon 97270 SAINT ESPRIT	2 05 96 79 98 63
Docteur EMONIDES Marie-Chantal	Croisée Gondeau 97212 SAINT JOSEPH	2 05 96 57 99 57
Docteur FELIERS Luc	1 place Eloi Virginie 97224 DUCOS	2 05 96 56 12 85
Docteur JORNET Jorge	Ravine Gens Bois 97223 LE DIAMANT	2 05 96 76 46 12
Docteur KAMMERER Lise	2 rue Osman DUQUESNAY 97 290 LE MARIN	2 05 96 74 98 24
Docteur LUBIN José	66 rue Victor HUGO FORT DE FRANCE	2 05 96 73 01 59
Docteur MERLINI Marius	Rue Fernand FOURREAU 97211 RIVIÈRE PILOTE	2 05 96 62 76 31
Docteur ROOY ROY-CAMILLE Laurence	Centre médical Laugier 97215 RIVIÈRE SALÉE	2 06 96 45 08 06
Docteur SALLERON Gérard	8 rue Gueydon 97270 SAINT ESPRIT	2 05 96 73 06 38

(*) Si la demande de visite fait suite à une infraction liée à la consommation d'alcool ou de stupéfiant, l'usager doit prendre rendez-vous sur le site internet de la préfecture de Fort de France, à l'adresse suivante : http://www.martinique.pref.gouv.fr/Rendez-Vous

NB: Le choix de la commission médicale du Marin ou de Fort de France sera fonction du lieu de résidence de l'usager.